



Syndicat National **Force Ouvrière**
des Finances Publiques
Section des Côtes d'Armor

Téléphone/Fax : 02.96.01.42.35

fo.ddfip22@dgfip.finances.gouv.fr

SITE WEB LOCAL: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/022/>

COMPTE RENDU DU CHSCT DU 25 FEVRIER 2016

Le CHSCT s'est tenu le 25 février 2016, à la Direction sous la Présidence de M Stéphane HALBIQUE DDFIP 22.

Solidaires Finances, **FO** Finances, et la CGT Finances ont lu des déclarations liminaires avec comme point commun les réformes de structures en cours et la dégradation des conditions de travail. **Force Ouvrière** a attiré l'attention du directeur sur le risque psychosocial très élevé au sein de la DDFIP 22, suite au manque de lisibilité et à l'incertitude ambiante provoqués par les réformes en cours et à venir.

Les échanges du début de séance ont porté sur le rôle des différentes instances CHS CT et CTL en matière de restructurations des services et ont conduit à considérer que toute opération portant réorganisation des services dans le cadre de l'aménagement des structures du réseau sera qualifiée de projet important devant être soumis à l'analyse du CHS CT. Les comptes rendus des groupes de travail seront fournis au OS afin de permettre d'avoir plus d'élément que les fiches d'impacts pour travailler sur les conditions de travail des agents dans le cadre des réformes à venir. **Force Ouvrière** veillera au respect de ces engagements.

L'ordre du jour a ensuite été déroulé.

1. Procès-verbal du 3 décembre

approuvé

2. Point sur budget du CHS-CT

Le budget 2016 est fixé à 106 494 € contre 108942€ en 2015, la baisse de dotation étant liée à la diminution du nombre d'agent.

3. Suivi des délibérations – Délibération 4, réponse de l'Administration

Suite aux désaccords persistant sur la notion de projet important lors des précédents CHSCT dans le cadre des restructurations de service, l'ensemble les représentants du Personnel demandait la saisine de l'inspection du travail.

La demande a été rejetée, dans la mesure où l'inspectrice santé-sécurité au travail n'avait pas préalablement été saisie. L'annonce de qualification des projets à venir comme important ne résout pas le problème pour les restructurations antérieures. Le désaccord étant toujours persistant, l'inspectrice santé sécurité au travail a été saisie sur siège.

Pour les projets à venir, la direction s'engage à communiquer aux agents concernés les éléments nécessaires par le biais du chef de service.

4. Point sur les travaux immobiliers et compte rendu de la commission immobilière du 18 février CF Centre Hospitalier Saint Brieuc

- Lannion : accessibilité PMR en cours
- Guingamp : accessibilité PMR en cours prévue pour avril 2016
- Merdrignac : travaux non commencé, la mairie est relancée
- *CFP hôpital ST BRIEUC* : 70 m2 de surface supplémentaire sont créés de manière à donner de l'espace aux agents actuels et pouvoir absorber les restructurations à venir. Un apport de nouveau mobilier adapté à la configuration du site a été demandé. **Force Ouvrière** sera présent lors de la mise en place des plans de préventions et sera particulièrement attentif à la prise en compte du risque amiante et de la gêne auditive provoqués par le chantier.

5. Point sur les projets de restructuration du site d'abbé Garnier (fusion des sip, fusion des sie, accueil du pôle enregistrement)

Une réunion est prévue le 3 mars avec les chefs de service pour les travaux de mise à niveau du câblage informatique et téléphonique puis pour les futures réorganisations de service. Le Pôle enregistrement départemental aura pour le moment des bureaux provisoires en attendant la nouvelle répartition des futurs services sur l'ensemble du site.

À la demande de **Force Ouvrière**, le calendrier des fusions SIP-SIE a été annoncé :

- Des groupes de travail lancés dès mars
- Annonce officiel au CTL du 19 avril
- projet présenté au CHSCT le 10 mai
- Fusion au 1^{er} janvier 2017. M GUYOT indique qu'il s'agit de la fusion juridique mais tous les déménagements et travaux ne seront pas forcément effectués à cette date.

6. Délibération

Suite aux accidents routiers étudiés lors de ce CHSCT, la parité syndicale a pris une délibération afin de demander l'intégration du temps de trajet dans le temps de travail lors de déplacements importants.

7. Actions 2016

Le volet formation est très important, avec en particulier :

- la poursuite de la sensibilisation aux risques psychosociaux
- la mise en place d'une nouvelle action pour la sécurité routière (formation à la conduite préventive, cette formation est ouverte aux agents dont le trajet domicile/travail est important et concerne les risques quotidiens). Pensez à vous inscrire.

8. Analyse du compte rendu de visite des brigades de vérifications

Le CHSCT a obtenu suite à ses recommandations :

- la fourniture de téléphone portables professionnels (commande faite, livraisons dans un avenir proche aux agents de brigades)
- fourniture à venir de GPS nomades actualisables

D'autres recommandations sont en cours d'évaluation :

- étude sur la possibilité de créer un espace réunion et accueil contribuables.
- étude lancée avec une agence de location de véhicule

9. Dégradations du Centre des Finances Publiques de Loudéac. Mise en place d'une démarche préventive globale face aux manifestations et aux actions « hostiles ».

Suite aux dégradations de fin janvier 2016 :

- La réparation de la porte est prévue pour fin avril
- l'accès à l'entrée principale va être sécurisé par la mise en place d'un barreaudage sur les parties latérales du sas rendant impossible l'accès aux portes vitrées.
- Un volet roulant va être installé avant fin mars à la porte du restaurant administratif
- 4 plots anti voiture bélier vont être installés à l'entrée
- un pictogramme (caméra) va être posé.
- L'éclairage extérieur va être réparé.

Vos représentants FO Finances en CHSCT :
Guillaume CROCHEMORE (titulaire, SIP-SIE Paimpol),
Annie LE TERTRE (suppléante, PRS Saint-Brieuc)

Pour **Force Ouvrière**, améliorer la qualité de vie au travail c'est :
arrêter la suppression des postes,
engager les recrutements nécessaires,
stabiliser les services,
reconnaître le caractère prioritaire de nos missions,
améliorer les conditions de travail,
augmenter immédiatement de 8 % la valeur du point d'indice et attribuer 50 points
d'indice uniforme,
améliorer le déroulement de carrière.